



ÉCHO DES INSTANCES

DÉCEMBRE 2021

Journal des représentants CGT dans les instances représentatives du personnel (CSE, CSSCT, RVS) et dans les négociations.

SERVICE SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT LE SYNDROME DU MÉDECIN MALADE

CSE
TOULOUSE

Le service SSE craque ! Assurer la sécurité du site, des salariés, prévenir les risques, le service SSE ne peut tout simplement plus accomplir toutes ces missions essentielles et vitales aux établissements toulousains. Le service est sous haute tension et croule sous la charge.

Sans évaluer le plan de charge, la direction propose d'augmenter l'effectif d'une personne à partir de mars. Est-ce que ce sera suffisant ? Doit-on attendre un accident grave pour trouver une solution efficace et pérenne à la surcharge du service SSE ? Des questions qui restent sans réponse.

SOUS-TRAITANCE

LA CGT POUR RÉINTÉGRER LES SOUS-TRAITANTS

CSE
TOULOUSE

Le CSE du 28 octobre a fait le point sur la situation du parking Viguerie, squatté par les gens du voyage. La CGT a fait remonter que leur arrivée a coïncidé avec le changement de prestataire de gardiennage avec de gros loupés (très faible nombre de gardiens depuis un mois, poste de garde Nord d'Astrolabe fermé, absence de rondes). Par ailleurs, depuis un an, les salariés ont subi beaucoup de problèmes avec le changement du prestataire informatique. La crise COVID a aussi mis en avant l'importance des personnels de propreté.

La CGT a donc de nouveau dénoncé le recours abusif à la sous-traitance qui n'est pas sans conséquences et a encore revendiqué la ré-internalisation des salariés de ces entreprises sous-traitantes.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN PANNE

CSE
CENTRALE

La direction refuse cette année de fournir les mêmes indicateurs que les années précédentes, en

s'appuyant sur le très mauvais accord signé par toutes les autres organisations syndicales. À cause de cet accord, les élus n'ont plus accès aux données nécessaires pour analyser les effets et causes des discriminations subies par les salariées. Ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on réduit la température ! Et ce n'est pas avec les politiques salariales actuelles que le plafond de verre pourra être brisé.

ACCORD HANDICAP

TOUJOURS DES DISCRIMINATIONS

CSE
CENTRALE

Le CSE-C du 5 novembre a fait le bilan de l'accord handicap 2018-2020 qui a été reconduit à l'identique. Malgré une belle communication sur l'inclusion lors de la semaine du handicap, dans la pratique la direction n'a pas du tout respecté ses objectifs en matière d'embauche ou de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

La CGT a fait de nouveau remonter le problème de violation du secret médical dans la procédure de remboursement des frais médicaux. Les salariés doivent indiquer à leur hiérarchie et à la RH le libellé des frais médicaux engagés. La direction n'a toujours pas corrigé cette procédure. Il semble que dès qu'un sujet touche au handicap, les délais de résolution deviennent très longs.

GESTION COVID

UNE COMMUNICATION CHAOTIQUE

CSSCT
CENTRALE

Ce 3 décembre, lors d'une CSSCT-C d'urgence, la direction annonce renforcer la lutte contre l'épidémie en demandant aux salariés de s'isoler en cas de suspicion de COVID tout en rappelant qu'il ne faut pas télétravailler plus de 2 jours. Par ailleurs, le flou demeure pour les dispositions à prendre pour les cas contacts vaccinés / non vaccinés. De même la direction incite les salariés à se tester sans pour autant proposer de financer ces tests. En parallèle de ces injonctions contradictoires, la queue pour déjeu-

ner à la cantine ne cesse de s'allonger et il n'y a toujours pas de solution aux poubelles qui débordent !

ACCORD SANTÉ/PRÉVOYANCE DU GROUPE AIRBUS POUR PLUS D'ÉGALITÉ ET DE SOLIDARITÉ

NÉGOS
AIRBUS

La négociation sur la santé/prévoyance, premier sujet du statut social groupe a démarré. La CGT, grâce à vos réponses à la consultation menée sur tous les sites d'Airbus a pu affiner ses revendications. La CGT défend l'égalité de prestations et de cotisations entre cadres et non-cadres, ainsi que la solidarité avec les familles. Si l'égalité de garanties « risques lourds » semble atteignable, la direction propose de faire cotiser les non-cadres davantage que les cadres et de casser toute forme de solidarité familiale ! Les énormes excédents et réserves financières des contrats Santé/Prévoyance Airbus nous donnent pourtant les moyens d'améliorer les prestations pour toutes et tous.

STATUT SOCIAL DU GROUPE AIRBUS

LA CGT SIGNE L'ACCORD SUR LE PÉRIMÈTRE

NÉGOS
AIRBUS

La CGT a signé l'accord sur le périmètre social du groupe. Cet accord permet de définir les sociétés (et surtout les salariés) pour lesquelles le futur statut social du groupe s'appliquera.

Si ADS GEO fait partie du périmètre d'application du futur statut social, ce n'est pas le cas de toutes les filiales. Les filiales non concernées pourront choisir de rejoindre le statut social groupe quand celui-ci sera signé.

AIRBUS ATLANTIC

UN DÉCOUPAGE À RISQUE

COMITÉ DE
GROUPE

Les réorganisations vont bon train dans le groupe Airbus avec en premier lieu la création d'une nouvelle entreprise, Airbus Atlantic, qui regroupera les sites de productions d'aéro-structures. La CGT, qui s'est abstenue de voter lors de la consultation au comité de groupe a émis des alertes. En effet, il n'est pas impossible que cette organisation aboutisse à terme à plus de délocalisations de la production hors

de France. A Airbus, les Allemands (qui défendent bec et ongles leurs industries) se sont montrés très réticents à ces changements.

Un exemple récent dans l'automobile : Renault vient de lâcher définitivement la fonderie SAM en Aveyron. Elle fera donc produire les pièces que réalisait la SAM en Turquie ou en Roumanie. Renault, comme Airbus, bénéficie de nombreuses subventions publiques mais sans règle ni contrôle. La production industrielle localisée en France n'est souvent qu'un simple affichage marketing. Pour la CGT, ces subventions publiques doivent impérativement être perçues en contrepartie d'une garantie du maintien et du développement de l'industrie en France.

CONVENTION COLLECTIVE MÉTALLURGIE

LA CGT MOBILISÉE

CONVENTION
COLLECTIVE

Si la convention collective, telle que négociée actuellement, devait être signée par des syndicats, celle-ci ne serait pas sans impact pour les salariés de la métallurgie. Outre la nouvelle méthode de classification régressive, qui ne prendrait plus en compte les diplômes, qui permettrait de déclasser les salariés et mettrait fin aux progressions automatiques, de nombreux autres reculs verraient le jour.

Pour les salariés mensuels par exemple, il s'agirait du blocage de la prime d'ancienneté, de la disparition du temps de pause rémunéré en équipe, de la perte d'un jour de congé, de la diminution de moitié de la prime de nuit. Un véritable lissage vers le bas de nombreuses garanties collectives existantes.

Par ailleurs, l'UIMM demande à introduire un jour de carence au bout du troisième arrêt maladie et de pouvoir licencier les salariés en raison de leur absence en maladie. En pleine période Covid faire croire que les salariés font exprès d'être malade est une vraie provocation.

Le 25 novembre, plus de 7000 métallos appelés par la CGT étaient en manifestation devant l'UIMM à Paris pour redire avec force le refus de se voir imposer une telle convention de régression sociale.

LA CGT DÉFEND TOUS LES SALARIÉS, REJOIGNEZ NOUS !

Retrouvez nos tracts et syndiquez-vous sur notre site intranet : <https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads>
N'hésitez pas à nous poser des questions : cgt_tlse@airbus.com